

Date
de
convocation :
13/11/2025

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE DUNIERES
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-sept novembre deux mille vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Jean Pierre NOUET, Marie Laure OUDIN, Eric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (16).

Excusés : Corinne BEAL (pouvoir à Patricia SOUCHON), Cédric BROUSSARD (pouvoir à Pierre DURIEUX), Florian CHAUDIER (pouvoir à Dimitri CLOT), Isabelle MEYNET (pouvoir à Emeline MOUNIER) (4).

Absents : Nelly BEAULAIGUE, Colette MORIN, Fanny MOURIER (3).

Monsieur Thierry SABOT a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Honoraires maîtrise d'œuvre rue et place Saint Martin – avenant.

DCM 20251117-2

Monsieur Le Maire présente la demande d'honoraires du Cabinet d'Architectes ZEPPELIN pour l'aménagement de la Rue et de la Place Saint-Martin.

AR Prefecture

043-214300873-20251117-DCM20251117_2-DE
Reçu le 09/12/2025

Montant travaux en HT (valeur septembre 2025)	254 655,00 €
Mission base	10 529
Taux mission Mise de base	33 738,73 €
Montant total honoraires de Mission Base	

ELEMENTS DE MISSION	Montant HT	Base répartition			ZEPPELIN architectes	SEITT	ZEPPELIN architectes	SEITT	TOTAUX
		Mandat	Non mandat	Unitaires, Payage, Architecture, HOE					
MISSION DE BASE									
AVP	178,26 €		19,00%	4 877,15 €	70,00%	3 414,01 €	30,00%	1 463,15 €	18,91% 5 055,41 €
PRO	178,26 €		25,00%	6 417,31 €	60,00%	3 850,38 €	40,00%	2 566,92 €	24,67% 6 555,55 €
DCE	178,26 €		10,00%	2 566,92 €	50,00%	1 283,46 €	50,00%	1 283,46 €	10,21% 2 745,18 €
ISA	178,26 €		5,00%	1 283,46 €	50,00%	641,73 €	50,00%	641,73 €	5,47% 1 461,72 €
DET	178,26 €		31,00%	7 957,46 €	35,00%	2 785,11 €	65,00%	5 172,35 €	30,43% 8 135,72 €
AOR	178,26 €		7,00%	1 796,85 €	60,00%	1 078,11 €	40,00%	718,74 €	7,39% 1 975,10 €
OPC			3,00%	170,08 €			100,00%	70,08 €	2,68% 710,08 €
Total TRAMCHE FERME	1 069,55 €			25 659,22 €		13 052,80 €		12 616,42 €	
IVA 20%	213,91 €			5 133,81 €		2 610,58 €		2 523,28 €	
Total TTC	1 283,46 €			30 893,07 €		15 653,38 €		15 139,71 €	
PSE									
Préunion publique 01				1 300,00 €		1 300,00 €		1 300,00 €	4,85% 1 300,00 €
Formalisation d'un permis d'aménager				2 000,00 €		1 500,00 €		500,00 €	7,45% 2 000,00 €
Total PSE	- €			3 300,00 €		2 800,00 €		500,00 €	
IVA 20%				600,00 €		540,00 €		60,00 €	
Total TTC	- €			3 900,00 €		3 340,00 €		60,00 €	
Total MARCHÉ	1 069,55 €			28 899,22 €		15 653,38 €		13 116,42 €	
IVA 20%	213,91 €			5 133,81 €		3 170,58 €		2 623,28 €	
Total marché TTC	1 283,46 €			34 763,07 €		19 023,38 €		15 739,71 €	

Vu les articles L2111-1 et R2194-1 à R2194-5 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération DCM20220530-14 relative à l'étude globale d'aménagement et de sécurisation pour la requalification de la traversée de DUNIERES attribuée au bureau d'études ZEPPELIN.

Considérant que suite à un redécoupage des zones et une modification du montant des travaux il est nécessaire de procéder à la modification du marché initial ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- Approuve l'avenant relatif aux honoraires de la maîtrise d'œuvre rue et place Saint Martin ;
- Donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer l'avenant et prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.

AR Prefecture

043-214300873-20251117-DCM20251117_2-DE
Reçu le 09/12/2025

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,



Le Maire,
Pierre DURIEUX

Le Secrétaire de séance,
Thierry SABOT